
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIOU.

N°137

**OBJET : EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE VINASSAN
DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Rapporteur expose :

La construction de la station d'épuration intercommunale d'Armissan-Vinassan venant de commencer et devant s'achever en juillet 2004, l'urbanisation de la commune de Vinassan va pouvoir se poursuivre dès l'année 2004.

La création de nouveaux lotissements dans l'ouest de cette commune va nécessiter la réalisation d'un poste et d'une conduite de refoulement pour amener les effluents produits vers la nouvelle station d'épuration.

Ces travaux seront financés en partie par les lotisseurs qui devront verser des participations à la CAN.

Le montant des travaux s'élève à 180.000 €HT.

Il convient pour financer cette opération de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.